

## ESMA (17 December 2024)

Le règlement MiCA a été publié le 9 juin 2023 dans le but d'introduire des règles complètes pour les marchés de crypto-actifs dans l'UE, et l'ESMA a été chargée d'élaborer des normes techniques et des lignes directrices, y compris celles sur la sollicitation inversée ou reverse solicitation.

La structure du rapport final de l'AEMF est la suivante :

Section II : contexte des propositions.

Section III : les commentaires reçus et la réponse de l'ESMA.

Les annexes :

Annexe I : Analyse coûts-bénéfices

Annexe II : Avis du SMSG.

Annexe III : Texte final des lignes directrices.

L'exemption pour sollicitation inversée permet aux entreprises de pays tiers de fournir des services de crypto-actifs dans l'UE uniquement lorsqu'ils sont initiés exclusivement et indépendamment par le client. En ce qui concerne les principes généraux, l'exemption pour sollicitation inversée doit être interprétée de manière très restrictive et considérée comme une exception. Ce principe ne peut être utilisé pour contourner les exigences d'autorisation de la MiCA.

Le client de l'UE doit demander explicitement le service sans sollicitation préalable. Les entreprises de pays tiers ne peuvent pas recourir à la sollicitation inversée pour commercialiser d'autres crypto-actifs ou services, à l'exception de ceux qui sont étroitement liés à la demande initiale et dans un délai limité.

Les moyens de sollicitation exigent que la sollicitation de clients de l'UE par des entreprises de pays tiers soit interprétée de manière large et neutre sur le plan technologique. Toute sollicitation, publicité ou promotion directe ou indirecte ciblant des clients de l'UE empêche la transaction d'être considérée comme une sollicitation inversée. Cela inclut toute promotion, publicité ou offre de services de crypto-actifs par divers moyens (par exemple, internet, réseaux sociaux, courrier électronique, etc.).

La définition de la sollicitation inclut un large éventail d'activités, y compris les sites web dans les langues de l'UE ciblant la région. Les promotions générales telles que la publicité de marque peuvent également constituer une sollicitation.

La définition des personnes effectuant de la sollicitation inclut le fait que la sollicitation peut être effectuée par une entreprise de pays tiers elle-même ou par toute personne agissant en son nom ou ayant des liens étroits avec elle, mais elle peut également inclure des influenceurs, même sans contrat formel ou rémunération évidente.

Cécile Henry

*General Manager, CLR & Co-Founder*

## ESMA (17 December 2024)

La sollicitation inversée doit être comprise comme une initiative exclusive du client et doit être interprétée de manière restrictive. L'évaluation doit se fonder sur des faits, et non sur des accords contractuels ou des clauses de non-responsabilité. Des éléments tels que le moment de la demande du client et l'offre d'autres services sont également importants. La sollicitation inversée doit également être appliquée dans un délai limité et justifiable lié à la demande initiale. L'AEMF fournit des orientations, mais aucun délai fixe, tel que des semaines ou des mois, ne peut être considéré comme approprié.

Les entreprises ne peuvent proposer que des crypto-actifs ou des services du même type que ceux demandés initialement, définis par des profils de risque et des fonctionnalités similaires.

Une évaluation stricte et spécifique à chaque cas est nécessaire pour déterminer si les services ou crypto-actifs proposés répondent à cette définition du « même type ».

Les entreprises doivent conserver des documents prouvant que le client est à l'origine exclusive de la demande. Les autorités nationales compétentes (NCA) sont encouragées à superviser et à prévenir l'utilisation abusive de l'exemption, notamment en surveillant les activités promotionnelles.

Prochaines étapes attendues :

Les lignes directrices seront traduites dans toutes les langues officielles de l'UE et publiées sur le site web de l'ESMA. Les autorités compétentes auront deux mois pour confirmer leur conformité ou leur intention de se conformer, et les lignes directrices prendront effet trois mois après la publication des traductions.

Les lignes directrices entreront en vigueur trois mois après la publication des traductions :

<https://www.esma.europa.eu/document/final-report-guidelines-reverse-solicitation-under-markets-crypto-assets-regulation-mica>

## ESMA (17 December 2024)

The MiCA Regulation was published on 9 June 2023 with the aim of introducing comprehensive rules for crypto-asset markets in the EU, and ESMA has been tasked with developing technical standards and guidelines, including those on reverse solicitation.

The structure of the ESMA final report is as follows:

Section II: background to the proposals.

Section III: feedback received and ESMA's response.

The annexes:

Annex I: Cost-benefit analysis

Annex II: SMSG advice.

Annex III: Final text of the guidelines.

The reverse solicitation exemption allows third-country firms to provide crypto-asset services in the EU only when initiated exclusively and independently by the client. In relation to general principles, the reverse solicitation exemption should be interpreted very narrowly and considered an exception. This principle cannot be used to circumvent MiCA's authorisation requirements.

The EU client must explicitly request the service without prior solicitation. Third-country firms cannot use reverse solicitation to market additional crypto-assets or services, except for those closely related to the original request and within a limited timeframe.

The means of solicitation require the solicitation of EU clients by third-country firms should be interpreted broadly and in a technology-neutral manner. Any direct or indirect solicitation, advertising, or promotion targeting EU clients disqualifies the transaction from being considered as reverse solicitation. It includes any promotion, advertising or offering of crypto-asset services through various means (e.g. internet, social media, email, etc). The definition of solicitation includes a broad range of activities, including websites in EU languages targeting the region. General promotions like brand advertising can also constitute solicitation.

The definition of persons conduction solicitation includes the fact that solicitation can be done by a third-country firm itself or any person acting on its behalf or having close links to it, but it can also include influencers, even without a formal contract or obvious remuneration.

The reverse solicitation must be understood as the client's exclusive initiative and must be interpreted restrictively. Assessment should be based on facts, not contractual arrangements or disclaimers. Elements such as the timing of the client's request and offering other services are also important. Reverse solicitation must also be applied within a limited and justifiable time linked to the original request. ESMA provides guidance, but no fixed timeframe, such as weeks or months, may be considered appropriate.

## ESMA (17 December 2024)

Firms can offer only crypto-assets or services of the same type as initially requested, defined by similar risk profiles and functionalities. A strict and case-specific assessment is required to determine if the services or crypto-assets proposed enter this “same type” definition.

Firms must maintain records to prove that the client initiated the request exclusively. National Competent Authorities (NCAs) are encouraged to supervise and prevent misuse of the exemption, including monitoring promotional activities.

### Next steps:

The guidelines will be translated into all official EU languages and published on the ESMA website. Competent authorities will have two months to confirm compliance or intent to comply, and the guidelines will take effect three months after publication of the translations.

### Sources:

<https://www.esma.europa.eu/document/final-report-guidelines-reverse-solicitation-under-markets-crypto-assets-regulation-mica>